

**MAIRIE DE LE SOULIE**  
**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2015**

---

Présents : VISTE D. NEGRE R. CROS M-J. ROUANET B. EGGER S. PARA J-P.  
VAILHE C. BELLAY D. VOLFINGER L

Absents excusés: ROUDIER M. (donne procuration à M NEGRE) RAISSAC J (donne  
procuration à M. VAILHE)

Secrétaire de Séance : EGGER.S

1 ) Approbation du compte rendu du conseil municipal en date du 26 janvier 2015

Vote : 11

2) Proposition d'achat de M. Bernard ROUANET (Soulié-Bas) d'une parcelle communale de  
176 m<sup>2</sup> devant sa maison pour 200,00 €, frais de géomètre et notaire à sa charge. Le Conseil  
autorise M. le Maire ou en cas d'empêchement M. Nègre, 1<sup>er</sup> adjoint à signer tous les  
documents nécessaires à cette vente.

Vote : 11 pour

3) Subvention au CCAS : 3500,00 €

Vote : 11 pour

4) Travaux de mise en place de compteurs au captage des hameaux : Banès, Sept Faux, La  
Fajole selon le devis de l'entreprise Thouy pour un montant de 11610,00 € ht.

Vote : 11 pour

Demande de fonds de concours à la Communauté de Communes à hauteur de 50 %, soit  
5805,00 € les autres 50 % à charge de la commune.

Vote : 11 pour

5) Devis estimatif pour le passage de l'hydrogéologue agréé : 1700,00 ht x 7 captages  
(Caudezaures, le Banès, Sept Faux, la Fajole, Ginestous, Combeluffe, Fontaine du bourg ;  
Cabanes et Vergnolles ne sont pas effectués pour l'instant dans l'attente d'une décision de  
raccordement à un autre captage) = 11 900,00 € ht

Devis estimatif d'analyse de 1<sup>ère</sup> adduction d'eau pour la source de Caudezaures, Ginestous et  
la fontaine du bourg : 4800,00 € ht

Donc un cout prévisionnel de 16 700,00 € ht

Vote : 11 pour

Demande de fonds de concours à la Communauté de Communes à hauteur de 50 %, soit 8350,00 €, les autres 50 % à la charge de la commune

Vote : 11 pour

6) Convention assainissement collectif avec le Conseil Général : le Conseil donne l'autorisation à M. le Maire de signer cette convention dès réception

Vote : 11 pour

-

7) Comptes de gestion 2014 : CCAS, Eau et assainissement, budget général

Vote : 11 pour.

8) Comptes administratifs 2014 : (M. le Maire s'est retiré au moment du vote)

**CCAS** : résultat (excédent) de fonctionnement de 3409,76 €

Vote : 10 pour

### **Eau et assainissement** :

Résultat cumulé 2014 (déficit) investissement : -24 085,86 €

Résultat cumulé 2014 (excédent) exploitation : 6300,85 €

Reste à réaliser en dépenses : 5 000 €

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à 29 085,86 €

Reprise en 2015 :

Déficit d'investissement reporté 001	24 085,86 €
--------------------------------------	-------------

Excédent de fonctionnement capitalisé 1068	6 300,85 €
--	------------

Vote : 10 pour

### **Budget principal**

Résultat cumulé 2014 (excédent) investissement : 4 872,51 €

Résultat cumulé 2014 (excédent) fonctionnement : 243 642,29 €

Reste à réaliser en dépense pour 17 270,00 €

En recette pour 6 850,00 €

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à 5 547,49 €

Reprise en 2015 :

Excédent d'investissement reporté 001	4872,51 €
---------------------------------------	-----------

Excédent de fonctionnement capitalisé 1068	5547,49 €
--	-----------

Excédent de fonctionnement reporté 002	238 094,80 €
--	--------------

Vote : 10 pour

Questions diverses

Vu par nous, Maire de la commune de LE SOULIE, pour être affiché le 3 mars 2015.

A la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 Août 1884.

A Le Soulié, le 3 mars 2015

**Le MAIRE**  
**Dominique VISTE**

